

**ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL
D'ADMINISTRATION D'ÉTABLISSEMENT (CSAE)
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III) référencée CA2022/15 du 15/04/2022 portant création du comité social d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne et fixant les parts respectives des femmes et des hommes au sein de ce comité

Vu l'arrêté du 28/09/2022 portant organisation des élections au comité social d'administration d'établissement (CSAE) de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin du 08/12/2022 relatif à l'élection des représentants des personnels au comité social d'administration d'établissement (CSAE) de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'arrêté du 09/12/2022 portant proclamation des résultats relatifs à l'élection des représentants des personnels au comité social d'administration d'établissement (CSAE) de l'Université Bordeaux Montaigne,

ARRÊTE

Article 1:

Le comité social d'administration d'établissement (CSAE) de l'Université Bordeaux Montaigne est présidé par le président de l'Université Bordeaux Montaigne. Le CSAE comprend - outre le président d'université et le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines - les représentants élus du personnel, tels que mentionnés à l'article 2 du présent arrêté.

Article 2:

Sont désignés - pour un mandat de 4 ans - membres du CSAE de l'Université Bordeaux Montaigne en qualité de représentants élus des personnels de l'établissement:

Nom de la liste	Titulaires	F ou H	Suppléant.e.s	F ou H
FSU	DURET-PUJOL Marie DUTHOIT Franck VENTURA Antoine	F H H	SABATIER Dominique RACHMUEHL Sophie DUTHU Chantal	F F F
SGEN-CFDT	GROULT Séverine DELERUE Régis	F H	VRIGNAUD Corinne PANHALEUX Hervé	F H
Ferc Sup CGT	LOPEZ Christine	F	FLORENCHIE Amélie	F
UNSA ITRF BiO / Sup Recherche UNSA	ARCELIN-LABEYRIE Karine GOUVIER Stéphane PUGET Clément	F H H	ANDRÉ-LAMAT Véronique LAYMOND Philippe RENAUD Jérémy	F H H
SNIRS CFE CGC	COSTE Laurent	H	MALERET Sylvie	F

Article 3:

Sont désignés - pour un mandat de 4 ans - membres de *la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions du travail* du CSAE de l'Université Bordeaux Montaigne:

Nom de la liste	Titulaires	F ou H	Suppléant.e.s	F ou H
FSU	DUTHOIT Franck RACHMUEHL Sophie VENTURA Antoine	H F H	DUTHU Chantal LAPERGUE Jacques SABATIER Dominique	F H F
SGEN-CFDT	GROULT Séverine DELERUE Régis	F H	MERZ Florence PANHALEUX Hervé	F H
Ferc Sup CGT	LOPEZ Christine	F	FLORENCHIE Amélie	F
UNSA ITRF BiO / Sup Recherche UNSA	ARCELIN-LABEYRIE Karine GOUVIER Stéphane PUGET Clément	F H H	ANDRÉ-LAMAT Véronique LAYMOND Philippe RENAUD Jérémy	F H H
SNIRS CFE CGC	MALERET Sylvie	F	BENCHEIKH Ghizlane	F

Article 4:

Mme la directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance de l'ensemble des services et des personnels de l'université, par voie de mise en ligne sur le site internet de l'Université Bordeaux Montaigne

Fait à Pessac le 15 décembre 2022.

Le président
de l'Université Bordeaux Montaigne,



Lionel LARRÉ.

